



CONSEIL MUNICIPAL commune de Saint Paul le Jeune



SÉANCE du vendredi 09 juillet 2021

compte-rendu N°12/07/2021

Le 09 juillet 2021, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint Paul le Jeune se sont réunis à 20h à la salle des fêtes de la commune de Saint Paul le Jeune, sur la convocation qui leur a été adressée par M Thierry Bruyère-Isnard maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruyère-Isnard Thierry, Ambrosino Éric, Chalvet Caty, Blanchart Noémie, Dusautoir Joanne, Laurant Thierry, Séraïdarian Nathalie, Solignac Michelle, Rio Jean-Luc.

Absents excusés : Brundo Jean, Delorme David, Magalie Margotton

Procurations : Muriel Rodier donne procuration à Thierry Bruyère-Isnard, Danièle Antoniotti donne procuration à Joanne Dusautoir, Julien Bernard donne procuration à Caty Chalvet

la séance s'est tenue sans public en visio en direct sur la page facebook de la mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 28 mai 2021
- 3- Intervention de Joël Fournier, Président de la Communauté de Communes sur la thématique du Plan local d'Urbanisme Intercommunale (PLUI) et sur le rôle de la Communauté de Communes. Il sera accompagné de Lionel Robert, vice- président en charge de l'urbanisme.
- 4- Point étape sur le projet d'aménagement du cœur de village, modalité de présentation du projet aux habitants et recueil des remarques
- 5- Projet d'implantation d'une antenne de téléphonie sur la commune
- 6- Vote du montant de la location de chaises et de tables de la salle des fêtes
- 7- Informations diverses

Monsieur Le Maire fait l'appel des membres présents, le nombre de membres présents est de 9, le conseil municipal peut siéger valablement.

Il précise que :

Julien Bernard a donné procuration à Caty Chalvet

Muriel Rodier a donné procuration à Thierry Bruyère Isnard

Danielle Antoniotti a donné procuration à Joanne Dusautoir

Secrétaire de séance : M Thierry Laurant



1 - Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'adopter l'ordre du jour

Contre	Abstention	Pour
0	0	11

2- Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 28 mai 2021

Monsieur le Maire propose l'adoption du compte-rendu

Contre	Abstention	Pour
0	0	11

3- Intervention de Joël Fournier, Pdt de la Communauté de Communes, sur la thématique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (PLUI) et sur le rôle de la Communauté de Communes. Il sera accompagné de Lionel Robert, vice-président en charge de l'urbanisme.

Arrivée de Monsieur Eric Ambrosino. Le nombre de votants passe à 12

La parole est donnée au Président de la Communauté de Communes. Il précise qu'il avait promis de rencontrer les élus de chaque commune. Il souhaite échanger sur la vision de la COM-COM.

Un point est fait sur l'état d'avancement des projets.

- Démarrage du site internet et bulletin communautaire : fin d'année 2021 ou début d'année 2022.
- Séminaire de tous les conseillers de la COM-COM, en espérant que la 4ème vague n'arrive pas.

Joanne Dusautoir est surprise de la démarche ; elle aurait aimé avoir la possibilité de préparer des questions... Le président répond que la spontanéité est très bonne conseillère.

Jean-Luc Rio prend la parole sur la problématique de l'éclairage du tunnel. Qui fait quoi en cas de problèmes ou d'absence d'éclairage ?

Le président répond qu'effectivement la communication pourrait s'améliorer, peut-être avec illiwapp.

Caty Chalvet demande si les pannes dans le tunnel sont liées aux orages.

Réponse du Président : des panneaux avertisseurs ont été installés pour que les usagers soient munis d'éclairage individuel. Une réflexion est en cours pour remédier aux défauts techniques du tunnel des Avelas.

Monsieur le Maire s'interroge sur le lien entre les décisions prises en conseil municipal et l'attitude à avoir en tant que représentant de la commune à la Communauté de Communes.

Le président précise que seul un "projet de territoire" permet de répondre à de telles interrogations. Il faut travailler ensemble. Jean-Luc Rio se demande s'il ne serait pas souhaitable de ne pas participer aux votes lorsque l'on est partie prenante.

Thierry Laurant demande quelles sont les orientations du SICTOBA en ce qui concerne les containers à roulettes.

Le Président précise que la COM-COM a repris la main sur le ramassage des ordures ménagères et a instauré une régie. Le personnel est personnel communautaire. On s'interroge sur la taxe des ordures ménagères pour qu'elle soit la plus égalitaire possible. Une étude est en cours avec l'ensemble des COM-COM de Basse Ardèche.

Le Maire précise qu'avec le vice-président en charge des ordures ménagères, un état des lieux a été effectué sur la commune de St Paul le Jeune. Les points de collecte sont à améliorer.

Caty Chalvet pense que la première étape de ne plus avoir des containers "à sa porte" est passée. Il sera plus facile de passer à un autre type de collecte...

Eric Ambrosino demande de penser aux personnes âgées...

De ce fait, si le ramassage est plus rationnel, la taxe des ordures ménagère va-t-elle baisser ?

Le Président répond : Oui, la taxe a diminué : aujourd'hui nous sommes à 14%, au lieu de 15% et elle devrait encore diminuer.

Eric Ambrosino précise que l'on doit donner des explications aux habitants. Le Président répond qu'effectivement

nous nous devons de préciser les choses auprès des habitants. Il s'agit d'un service à la population et nous devons travailler ensemble.

Le Maire précise qu'il y a quelques années, Jean-Manuel Garrido, vice-président, était venu expliquer tout cela.

Éric Ambrosino indique qu'il a déjà rencontré des camions qui transportaient des déchets à l'air libre, sans bâche ni filet.... Le président répond que les camions de la Communauté de Communes sont fermés.

Jean-Luc Rio indique que les déchets devraient progressivement disparaître, grâce au tri sélectif. L'autonomie alimentaire est également un enjeu du territoire.

Inquiétudes sur la disparation des services publics :

Le Président répond que la mise en place de la Maison des Services Au Public (MSAP) est une réponse sur le territoire.

Le Maire reparle de son inquiétude quant à la disparition éventuelle de la gendarmerie à St Paul le Jeune.

La vétusté des locaux est en cause... Le Président indique que le sujet de la gendarmerie est un vaste débat.

La discussion se poursuit ensuite sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). 4 communes ayant voté contre le transfert de la compétence, la compétence urbanisme ne sera pas transférée à la Communauté de Communes. Il n'est donc pas nécessaire de délibérer.

Lionel Robert vice-président en charge de l'urbanisme donne des explications très techniques sur la gouvernance d'un PLUI et sur son élaboration.

Jean-Luc Rio demande comment seront définies les zones agricoles et forestières. Quid de l'habitat léger ? On reste sur des formats d'agriculture obsolète. Serons-nous dans un rapport de force entre la commune et la COM-COM ?

Le Président précise : C'est pour cette raison que nous faisons un projet de territoire et il ne me semble pas que ce soit purement politique. Nous devons travailler ensemble.

A l'issue des débats, Joël Fournier, président de la Communauté de Communes et Lionel Robert, Vice-Président quittent l'assemblée.

4- Point étape sur le projet d'aménagement du cœur de village, modalité de présentation du projet aux habitants et recueil des remarques

Monsieur le Maire précise qu'un premier rendu a été fait aux conseillers municipaux. Nous devons faire une vidéo de présentation avec Olivia Laurent, architecte. Cependant, nous souhaitons une concertation la plus large possible. Aussi nous décalons cette vidéo et nous préférons faire une réunion publique en septembre 2021.

Olivia Laurent, nous a proposé un trajet de la voie douce, sur la place. Nous souhaitons disposer d'autres propositions pour pouvoir débattre avec la population. Car le schéma directeur doit permettre d'avoir un regard global.

Il nous faut toutefois définir le tracé de la voie douce le plus rapidement possible. Côté nord nous aurons 2 sorties. Côté de Repaire sortie vers Banne et/ou Haut du village. Ainsi on ne se ferme aucune porte. Il faut requalifier la Départementale qui traverse le village, pour avoir une plus grande visibilité de nos commerces. La Communauté de Communes va démarrer les travaux en Août. Du passage à niveau jusqu'au tunnel... puis jusqu'au Gard. La voie du passage à niveaux jusqu'au tunnel sera une voie partagée pour permettre aux riverains de pouvoir l'utiliser...

Notre objectif est de ramener la voie douce au cœur du village. Quelle place pour les cours de tennis ?... Le point info ?... Les wc publics ? ... Nous devons faire un travail de qualité qui se projette sur plusieurs années car jusqu'ici, la place de la gare n'a pas été pensée globalement.

Caty Chalvet précise que le projet et les objectifs recherchés doivent être prolongés au-delà de notre mandat électoral.

5- Projet d'implantation d'une antenne de téléphonie sur la commune

Monsieur le Maire indique que la société "Free mobile" a contacté la mairie ainsi que plusieurs propriétaires, pour un projet d'implantation d'une antenne à proximité de la chapelle de Courry. Ce projet

visé à assurer une meilleure couverture en téléphonie mobile sur notre commune mais également sur la commune de Courry.

Il s'agit, dans un premier temps, d'autoriser cette société à faire des études d'implantation. Il y aurait ensuite, si le projet était finalisé, contractualisation avec une rente annuelle de 6 000 euros.

Un débat s'ensuit au sein du conseil municipal et les avis divergent sur la nécessité d'implantation d'une nouvelle antenne sur le territoire communal. Le site de la chapelle de Courry étant un site très utilisé par les parapentistes.

Monsieur le Maire propose de ne pas s'engager définitivement mais simplement d'autoriser une étude. Les résultats de cette étude seront analysés en conseil municipal et ce dernier donnera ensuite un avis favorable ou pas à l'installation de cette nouvelle antenne sur ses terrains communaux.

Contre	Abstention	Pour
2	3	7

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'étude d'implantation

6- Vote de tarifs de location de chaises et de tables

Monsieur le Maire précise que souvent des particuliers souhaitent emprunter des tables et des chaises à la commune. Les tarifs actuels sont peu adaptés et manquent de souplesse.

Après réflexion au sein du conseil municipal, il propose de nouveaux tarifs.

0,50 cts/chaise	Caution 100 euros, peu importe le nombre de chaises louées	Remarque : Si tables et chaises empruntées en même temps : Caution 300 euros. Peu importe le nombre de tables et de chaises louées
2 euros / table	Caution 200 euros, peu importe le nombre de tables louées	

Contre	Abstention	Pour
0	0	12

7- Informations diverses

- Mise en place de la déchèterie végétaux verts

Valentin Fabre devrait démarrer son activité dans les meilleurs délais. Il a pris un peu de retard dans son installation. Il proposera donc sur l'ancienne plateforme communale, le stockage avec broyage des végétaux des particuliers pour un prix qui lui reste à définir.

- Festivités du 13 et 14 juillet 2021

Le 13 juillet :

L'association de la boule Saint Paulienne organisera un concours avec le bar des sports

L'association l'ADASP assurera une buvette à partir de 20h

L'ambiance musicale sera assurée par le groupe "Les Antibiotiques". Prestation offerte par la municipalité
Feux d'artifice offert par la municipalité à 23h30.

Le 14 juillet :

Vide grenier organisé par l'association "Les Parpaillous".

- **Le festival des contes éclatés**

Le festival démarrera le jeudi 15 juillet. Une belle programmation qui durera jusqu'au dimanche 18 juillet.

- **Les soirées cinéma de l'été**

Deux soirées organisées par le cinéma des Vans. Ces séances se dérouleront au nouveau jardin derrière l'église.

- **L'ouverture de point info**

Nous avons défini des horaires précis en lien avec les activités qui se déroulent sur la place. Le point info sera ouvert le lundi matin, le mardi matin, le jeudi soir et le vendredi matin.

- **Le marché sur la place cet été**

Comme chaque été, le marché du vendredi se déplace sous les platanes.

- **Championnat de pétanque départemental de jeu provençal le week-end du 10/11 juillet**

L'association La "Boule Saint Paulienne" est organisatrice. Très active, cette association reprend ses « jeudis de l'été » au mois de juillet et au mois d'août.

- **Débroussaillage obligatoire**

Une information à destination de tous les propriétaires sera diffusée par voie postale pour rappeler les obligations de chacun.

Thierry Laurant et Julien Bernard sont nommés référents sur cette thématique.

- **La brochure 2021 de Saint Paul le Jeune est désormais diffusée.**

Un grand merci à Jean-Luc Rio qui a su, à travers cette nouvelle brochure, décrire le dynamisme de notre commune.

- **Le nom du jardin derrière l'église**

Monsieur le Maire précise qu'il a reçu de nombreuses réponses. Le plus difficile ce sera de choisir !

Questions des internautes à la fin du conseil municipal :

-Est ce qu'un technicien de la com-com peut passer dans le tunnel de la voie douce après un orage, car le problème est récurrent.

- Création d'espace sportif le long de la voie douce est suggérée par une internaute

-Absence de bac jaune au point de collecte du quartier de la Crotte.

-Beaucoup de déchets et détritrus lors de la fin de la fête foraine. Mr le maire précise que cette année, l'absence du comité des fêtes se ressent. C'est justement cette association qui assumait ce rôle ! (entre autre !) Tout le monde ne le sait pas. Il a personnellement nettoyé dimanche matin à proximité de l'aire de jeux et a contribué à nettoyer la place (4 sacs !)

Jean-luc Rio souhaite remercier "Les Caminaïres" pour leur dévouement et leurs activités pendant le covid. Il salue également le départ de Mme Cafy ancienne présidente de l'ADASP.

Fin du Conseil Municipal à 22h30



Le Maire

Thierry Bruyere-Isnard

Thierry BRUYERE-ISNARD.

Le secrétaire de séance

Thierry Laurant

